

Soixante-seizième session

6-10 octobre 2025

Mise à jour sur les opérations du HCR en Afrique occidentale et centrale

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

À travers l'Afrique occidentale et centrale, les déplacements forcés persistent à cause de l'insécurité, des difficultés économiques et des événements climatiques extrêmes. À décembre 2024, le nombre de personnes déplacées ou apatrides avait atteint environ 14 millions, dont 171 000 réfugiés et demandeurs d'asile nouvellement arrivés et enregistrés. Ce chiffre traduit une augmentation de 3,1 % par rapport à celui de 13,5 millions annoncé en fin 2023.

Sur les 8,3 millions de déplacés internes que compte la région, près de la moitié, soit environ 3,5 millions, vivent au Nigéria, 2,1 millions au Burkina Faso et 1 million au Cameroun. Il y a actuellement dans la région 2,7 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à la même période en 2023. Cette augmentation s'explique surtout par le conflit en cours au Soudan, qui a causé d'importants déplacements vers la République centrafricaine et le Tchad, ainsi que par la persistance de l'insécurité dans le Sahel central.

Les mouvements mixtes ont aussi persisté, avec 11 400 arrivées enregistrées pendant le premier semestre de 2025 dans les îles Canaries par la route de l'Atlantique en Afrique de l'Ouest, qui est de plus en plus empruntée par les réfugiés. Les Maliens demeurent le groupe le plus important de la région du Sahel cherchant à obtenir l'asile en Europe.

Même si les gouvernements ont considérablement fourni des efforts pour protéger les communautés affectées par le conflit, les risques de protection demeurent élevés dans la région. Afin de mieux comprendre ces risques, y répondre et éclairer l'élaboration de programmes action humanitaire, action pour le développement et paix dans le Sahel, le HCR a procédé au suivi de la protection au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, au Mali et au Niger, interrogeant 34 500 ménages et 20 900 principaux informateurs. L'enquête a révélé une tendance inquiétante : les déplacements forcés multiplient par deux les risques d'incident de protection, notamment de violence à l'égard des femmes et des filles. L'insécurité alimentaire fait doubler le risque de recrutement forcé et d'association des enfants avec des groupes et forces armés. Les restrictions de déplacement font doubler le risque de conflit foncier entre les communautés déplacées et les communautés d'accueil.

À cause des pénuries de financement en 2025, le HCR a été contraint de réduire ses programmes dans la région de 25 %. En réponse, l'organisation a adapté ses activités, a accordé la priorité aux activités principales de protection et à l'assistance vitale, en accélérant la transition vers des réponses durables qui visent à renforcer la résilience et à soutenir les solutions durables, dès le début.

Situation au Soudan (République centrafricaine et Tchad)

Le Tchad continue d'abriter le plus grand nombre de réfugiés soudanais, après avoir reçu plus de 874 000 personnes depuis que le conflit a éclaté au Soudan en avril 2023. Entre janvier et juin 2025 uniquement, 144 000 nouvelles arrivées ont été enregistrées, et des projections montrent qu'au total, 250 000 arrivées sont attendues d'ici la fin de l'année. La République centrafricaine avait aussi reçu environ 45 200 personnes du Soudan, dont environ 38 900 réfugiés et 6 300 personnes retournées.

Situation dans le Sahel

Actuellement, environ 4 millions de personnes restent déplacées à travers le Sahel. Les pays du Sahel central uniquement, comprenant le Burkina Faso, le Mali et le Niger, abritent 3,6 millions de personnes déplacées, ce qui traduit une augmentation importante par rapport aux 2,4 millions enregistrés en 2020, dont 75 % des déplacés internes. Le nombre de personnes fuyant vers les pays voisins continue aussi d'augmenter.

Situation dans le bassin du lac Tchad

Le bassin du lac Tchad a continué de faire face à une crise humanitaire prolongée, provoquée au départ par le conflit dans le Nord-Est du Nigéria qui a affecté les populations au Cameroun, au Tchad, au Niger et au Nigéria même. Le bassin du lac Tchad abrite actuellement plus de 3,3 millions de personnes déplacées de force, dont environ 347 000 réfugiés et demandeurs d'asile nigérians, vivant surtout au Niger (127 000), au Cameroun (122 600) et au Tchad (21 500).

Situation en République centrafricaine

Près de 447 000 personnes restent déplacées à l'intérieur de la République centrafricaine, tandis que 691 500 Centrafricains se sont réfugiés dans les pays voisins. Les principaux pays d'accueil sont le Cameroun (287 000), la République démocratique du Congo (207 000) et le Tchad (144 000). Avec la stabilisation progressive de certaines régions, le HCR a été en mesure de faciliter en 2025 le retour sûr et digne en République centrafricaine de 4 250 réfugiés.

B. Progrès et défis par domaine d'impact en 2024 et plans mis à jour pour 2025

Créer un environnement de protection favorable

Entre janvier et juin 2025, plus de 89 500 réfugiés et demandeurs d'asile avaient été enregistrés à travers la région. Malgré les progrès ainsi accomplis, les pénuries de financement ont continué de gêner l'enregistrement, la documentation et les réponses de protection. C'est ainsi qu'environ 700 000 personnes déplacées de force demeurent non enregistrées, dont 420 000 au Tchad et 89 000 au Mali.

Au Ghana, les demandeurs d'asile burkinabés ont bénéficié de la reconnaissance à première vue, tandis que le Nigéria a accordé la protection juridique temporaire à 12 000 Camerounais et mis en œuvre en faveur de réfugiés nigériens les procédures simplifiées de détermination du statut de réfugié. En Côte d'Ivoire, le HCR a renforcé son assistance technique au Gouvernement afin de faciliter l'enregistrement constante des nouveaux réfugiés.

Les efforts fournis pour améliorer la délivrance de documents se sont poursuivis dans la région. Au Cameroun, le Gouvernement a inscrit 33 000 réfugiés pour des documents d'identité biométriques. Au Tchad, une initiative pilote a permis de délivrer 25 000 documents d'identité à des réfugiés, contribuant ainsi à l'exécution de l'engagement pris par le Gouvernement de délivrer des documents d'identité à 500 000 réfugiés. Sur les 20 000 documents d'identité envisagés pour les réfugiés nouvellement enregistrés au Togo, plus de 3 300 ont été délivrés. Des documents

d'identité ont aussi été délivrés à 11 000 personnes au Burkina Faso, à 5 900 personnes au Mali, à 2 700 personnes au Niger, à 500 personnes en République centrafricaine et à 200 personnes en Gambie.

Le HCR a renforcé le dialogue politique régional, notamment avec les pays côtiers et le Burkina Faso à travers le dialogue de Lomé, afin d'aider les gouvernements à respecter les normes internationales de protection pour les personnes déplacées de force et à préserver leurs intérêts nationaux en matière de sécurité.

La mise en œuvre de l'approche axée sur les itinéraires a pris de l'élan, car le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations ont œuvré avec les gouvernements du Tchad, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal au renforcement de la protection et des solutions locales. Les efforts se sont focalisés sur l'octroi d'alternatives à des traversées dangereuses sur les routes maritimes de la Méditerranée centrale et du Nord-Ouest de l'Afrique. Des bases ont été posées pour le dialogue politique régional entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, tandis que les systèmes d'accueil et d'asile ainsi que les capacités gouvernementales ont été renforcés dans les cinq pays.

Dans le cadre des efforts visant à prévenir et réduire les cas d'apatriodie dans la région, le HCR a soutenu les réformes législatives visant à protéger les apatrides. Le Mali a réalisé d'importants progrès par l'adoption d'une loi accordant l'égalité de droits aux apatrides en matière de soins de santé, d'éducation, d'emploi, de logement et de justice.

Préserver les droits fondamentaux dans des milieux sûrs

Au Nigéria, 37 000 déplacés internes affectés par des inondations dans les États de l'Adamawa, de Borno et de Yobe ont reçu de l'assistance en espèces, tandis que 9 000 articles non alimentaires ont été distribués pour satisfaire leurs besoins essentiels. De même, des articles non alimentaires ont été fournis à 15 800 victimes d'inondations à Kousséri dans le Nord du Cameroun, à 6 000 au Mali et à 1 900 en République centrafricaine.

Le HCR a amélioré l'accès à des abris sûrs en distribuant des matériels d'abri à près de 1 000 déplacés internes et en achevant 220 maisons semi-durables pour les réfugiés soudanais en République centrafricaine. Au Cameroun, des solutions en matière d'abri ont été fournies à 13 000 personnes déplacées et membres de communautés d'accueil. En particulier, au camp de Minawao, 7 600 ménages ont produit 317 000 kilogrammes de briques écologiques pour construire des logements respectueux de l'environnement. Au Burkina Faso, des abris et des articles non alimentaires ont été fournis à 29 000 déplacés internes tandis qu'au Mali, des abris résistants aux catastrophes ont été fournis à près de 800 personnes. Dans l'État de Borno au Nigéria, le HCR construit 450 maisons durables pour les déplacés et leurs hôtes. Dans le même temps au Niger, 900 000 personnes ayant besoin d'abris ont été identifiées, et le HCR a fourni de l'assistance à 113 000 d'entre elles.

D'importants progrès ont été réalisés dans la mise en place et l'extension de zones d'installation pour les réfugiés dans l'Est du Tchad. Huit nouveaux sites ont été ouverts, dont trois dans la province de Wadi Fira, avec une capacité totale pour 56 000 personnes. De plus, 11 sites existants ont été agrandis, la priorité étant accordée aux extensions à Ouaddaï et Ennedi Est. Depuis avril 2023, 541 000 réfugiés soudanais ont été relocalisés sur des sites plus sûrs, dont 116 000 au cours de ces derniers mois. En dépit de ces progrès, le besoin demeure urgent pour les 239 000 réfugiés soudanais qui doivent être relocalisés.

Les efforts ont continué d'être déployés dans la région pour le suivi de la protection. À travers le Projet 21, système interinstitutions de suivi de la protection, le HCR a collaboré avec 30 organisations, surtout locales, pour collecter et analyser les données de protection. Dans la province de Wadi Fira au Tchad uniquement, 3 400 personnes

interrogées ont signalé des cas graves de violence et de violation de droits humains avant et pendant le déplacement.

Les cas de violence exercée sur des femmes et des filles ont été gérés par des activités de protection atteignant 474 000 personnes. Parmi les victimes, 88 % ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale, 63 % ont eu accès à des services de santé et 27 % ont été soutenues avec des activités génératrices de revenus permettant de faciliter leur réintégration économique.

Les enfants ont reçu un appui ciblé : le HCR a identifié 121 600 enfants exposés aux risques, dont 18 000 mineurs non accompagnés ou séparés. Au total, 383 000 enfants déplacés ou de communautés d'accueil ont eu accès à des espaces adaptés aux enfants. Des soins psychosociaux et de santé mentale ont été fournis à 376 700 enfants. En outre, 93 800 pourvoyeurs de soins ont participé à des programmes de protection de l'enfant.

Dans le même temps, le HCR a aidé les gouvernements à intégrer les réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux. Au Tchad, 53 établissements scolaires d'urgence pour les réfugiés soudanais ont bénéficié d'un statut public, et le HCR supporte les salaires de 2 000 enseignants, améliorant ainsi l'accès à l'éducation pour 155 000 enfants. En République centrafricaine, il a facilité l'inscription de 2 200 enfants réfugiés soudanais dans les écoles primaires, dont 500 reçoivent des cours de transition. Le taux d'inscription dans le secondaire a augmenté, passant de 2,5 % en 2024 à 14 % à la mi-2025. Au Niger, le HCR a contribué à l'élaboration de la stratégie nationale d'inclusion en matière d'éducation pour 2025-2030. À travers la région, les restrictions de déplacement ont limité l'accès à l'éducation de 40 %, 2 000 établissements scolaires ayant fermé au Mali. Pour atténuer les effets de ce phénomène, le HCR a soutenu un programme accéléré d'apprentissage pour les enfants déplacés.

Des efforts ont aussi été fournis pour renforcer l'accès aux services de soins de santé. Au Cameroun, 97 000 réfugiés ont été inscrits dans le système national d'assurance-maladie, ce qui a permis d'améliorer l'accès à des soins abordables et de qualité. Au Tchad, le HCR et le Ministère de la santé ont soutenu 20 centres de santé, 7 postes de santé et 2 hôpitaux secondaires, en plus d'avoir recruté 1 200 travailleurs de la santé. Dans les États d'Akwa Ibom, de Cross River et de Taraba au Nigéria, 10 centres de santé fonctionnant à l'énergie solaire ont été ouverts pour fournir des services à 5 000 réfugiés.

Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité entre les sexes

Au Nigéria, le HCR met en œuvre des projets d'autonomie dans les États de Borno, Cross River et Katsina. Grâce à des efforts de plaidoyer menés par le HCR sur l'allocation des terres, la fourniture d'équipements agricoles et les systèmes d'irrigation, le Gouvernement a alloué 854 hectares de terres agricoles, surtout dans l'État de Katsina, à cultiver toute l'année. Cette initiative devrait bénéficier à 1 200 ménages de personnes déplacées et de membres de communautés d'accueil par la promotion de l'agriculture durable, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la stabilisation des revenus.

De même au Cameroun, le HCR a aidé les réfugiés nigérians et la coopérative TINARE dans la région de l'Extrême-Nord pour les cultures de saison sèche comme le sorgho et le riz. Le Gouvernement a alloué 151 hectares de terres agricoles, dont 110 hectares cultivés par 600 réfugiés et 200 membres de coopératives.

Au Niger, 10 000 ménages ont reçu de l'aide en matière agricole, avec la distribution de semences et d'outils. En outre, 1 000 femmes et 300 réfugiés ont reçu une formation professionnelle.

Afin de multiplier les possibilités économiques dans les zones de déplacement et de retour, le HCR a renforcé sa collaboration avec les acteurs locaux du secteur privé. Des conférences tenues au Burkina Faso et en République centrafricaine ont été

d'importantes plateformes ayant permis d'encourager les investissements et de favoriser la collaboration.

Trouver des solutions

Entre janvier et juin 2025, les retours volontaires se sont poursuivis dans la région, avec environ, 28 600 réfugiés retournés dans leurs pays d'origine. La majorité, c'est-à-dire 23 700 personnes, est retournée au Nigéria, suivie des 4 250 personnes retournées en République centrafricaine et de 670 retournées au Mali. Les retours au Nigéria se sont faits à partir du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Soudan, avec aussi le retour de 21 500 personnes du Tchad et du Niger dans des opérations organisées par les autorités de l'État de Bornéo. Parmi ces personnes, il y avait 7 000 réfugiés enregistrés rapatriés du Tchad et 5 000 du Niger.

Le HCR et les gouvernements du Tchad et du Nigéria ont signé en février 2025 un accord tripartite visant à faciliter le retour volontaire sûr et digne de réfugiés nigérians vivant au Tchad. Dans le même temps, les efforts de plaidoyer se sont poursuivis pour la finalisation d'un accord tripartite similaire entre le Niger, le Nigéria et le HCR, dont la signature devrait intervenir d'ici fin 2025.

Les retours en République centrafricaine concernaient plus de 3 700 personnes vivant au Cameroun et environ 450 vivant en République démocratique du Congo, ce qui porte le nombre total à environ 57 200 depuis 2017. Avec l'appui constant de la Plateforme de solutions pour la République centrafricaine, le HCR entend faciliter d'ici 2028 jusqu'à 300 000 retours en République centrafricaine.

Hormis les retours de réfugiés, il y a aussi eu d'importants retours de déplacés internes. À la mi-2025, plus de 263 000 déplacés internes étaient retournés dans leurs lieux d'origine, particulièrement en République centrafricaine et au Mali. Pour soutenir ces retours, le HCR a travaillé avec des gouvernements et des partenaires du développement afin de développer les zones de retour pour les réfugiés et les déplacés internes, notamment par des initiatives comme le pôle de développement de Baoro en République centrafricaine et la stratégie nationale de solutions durables au Mali.

Si les retours volontaires ont pris de l'élan, les possibilités de réinstallation ont diminué, avec la réduction du quota régional de 64 % par rapport à 2024. À juin 2025, 954 personnes étaient parties pour 7 pays, dont 939 par la réinstallation et 15 par des voies complémentaires.

Dans le même temps, les solutions locales ont progressé. Au Sénégal, près de 100 réfugiés mauritaniens ont été naturalisés par décret, portant le total à plus de 450. Au Ghana, 500 anciens réfugiés ivoiriens ont reçu des titres de résidence indéfinis, à la suite de la cessation en 2022 de leur statut de réfugié. De même, le Libéria a émis un ordre exécutif accordant à 900 anciens réfugiés ivoiriens un accès libre et simplifié à la résidence indéfinie.

Les efforts de promotion de l'inclusion ont progressé au Burkina Faso où la première réunion technique tripartite entre la Commission nationale pour les réfugiés, le Secrétariat technique du Registre social unique et le HCR a préparé le terrain pour l'accès des réfugiés aux mécanismes nationaux de protection sociale.

Dans le cadre des efforts généraux de localisation, 60 % des partenaires de projet du HCR sont maintenant des acteurs locaux. Afin de renforcer davantage les réponses dirigées localement, le HCR a facilité l'inventaire et la légalisation des organisations dirigées par des réfugiés, dont plus de 490 au Tchad, ce qui améliore leur reconnaissance, leur représentation et leur participation aux processus décisionnels.

À travers l'Association internationale pour le développement, la Banque mondiale a canalisé plus de 700 millions de dollars E.-U. dans des projets dans sept pays¹, avec un accent sur la protection sociale, l'éducation, l'énergie, la résilience urbaine et la

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Niger et Togo.

cohésion sociale. Ces investissements ont entraîné d'importantes avancées comme l'accès des réfugiés au système national d'identification et au registre de protection sociale du Tchad.

C. Information financière, y compris les chiffres budgétaires actualisés

Le Comité exécutif a approuvé un budget pour 2025 de 1 191 millions de dollars E.-U. pour la région Afrique occidentale et centrale. La répartition par domaine d'impact se présente ainsi qu'il suit : « créer un environnement de protection favorable » : 357,8 millions de dollars E.-U. ; « préserver les droits fondamentaux dans des milieux sûrs » : 443 millions de dollars E.-U. ; « responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes » : 250,3 millions de dollars E.-U. ; trouver des solutions : 140 millions de dollars E.-U.

Au 31 août 2025, 29 % des besoins financiers de la région pour 2025 étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées.
